



# BAROMÈTRE RGPD

ÉDITION 2022

**4 ans après, où en êtes-vous dans  
l'application du RGPD ?**

En partenariat avec

**Lefebvre Dalloz**

**DALLOZ**

  
ÉDITIONS  
FRANCIS LEFEBVRE

 ÉDITIONS  
LÉGISLATIVES





# BAROMÈTRE RGPD

ÉDITION 2022

## Crise sanitaire, nouvelles CCT, cookies, prospection commerciale et Google Analytics... Comment gérez-vous les données personnelles de votre entreprise ?

---

Depuis un an, le contexte de la crise sanitaire, les nouveaux modes de travail, les nouvelles CCT suite à l'arrêt Schrems 2 et à l'invalidation du Privacy Shield ont **augmenté la charge de travail des entreprises et des DPO**, toujours plus confrontés en parallèle à une multiplication plus forte des défauts de sécurité des sites internet. Disposer d'une stratégie dédiée à la protection des données personnelles est désormais un **must have** que beaucoup d'entreprises ont engagé.

Chaque année, Data Legal Drive met à jour son Baromètre RGPD en partenariat avec Lefebvre Dalloz et l'AFJE. Réalisé auprès de 500 professionnels de la data et de la privacy, ce sondage met en lumière le métier de DPO, les points d'orgue du RGPD et de la protection des données dans une période en pleine mutation, bousculée par l'actualité. Découvrez dès à présent les résultats !

# SOMMAIRE

**CARTE IDENTITÉ RÉPONDANTS** PAGE 1

---

**CYBERATTAQUES** PAGE 3

---

**ACCÉLÉRATION DE LA DIGITALISATION** PAGE 5

---

**COOKIES** PAGE 7

---

**GOOGLE ANALYTICS** PAGE 9

---

**CNIL** PAGE 10

---

**NOUVELLES CCT** PAGE 11

---

**FORMATION DES COLLABORATEURS** PAGE 13

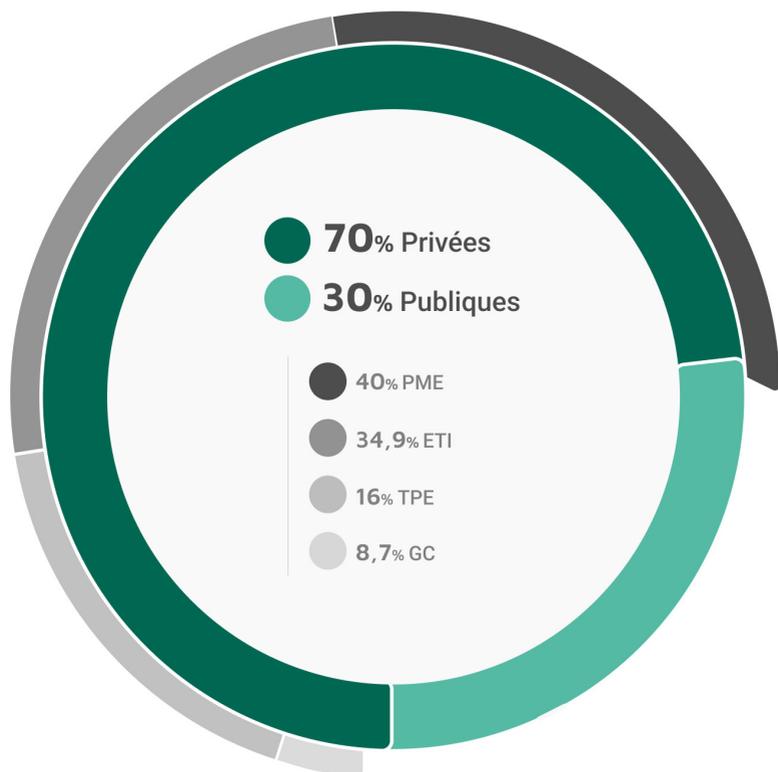
---

**PROJET RGPD** PAGE 14

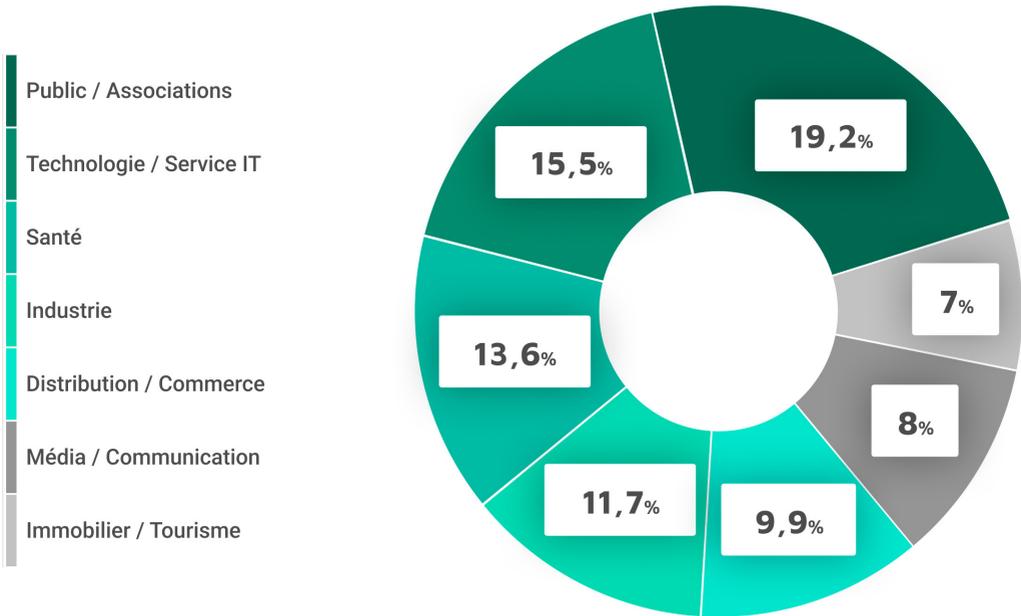
---

# CARTE D'IDENTITÉ DES RÉPONDANTS

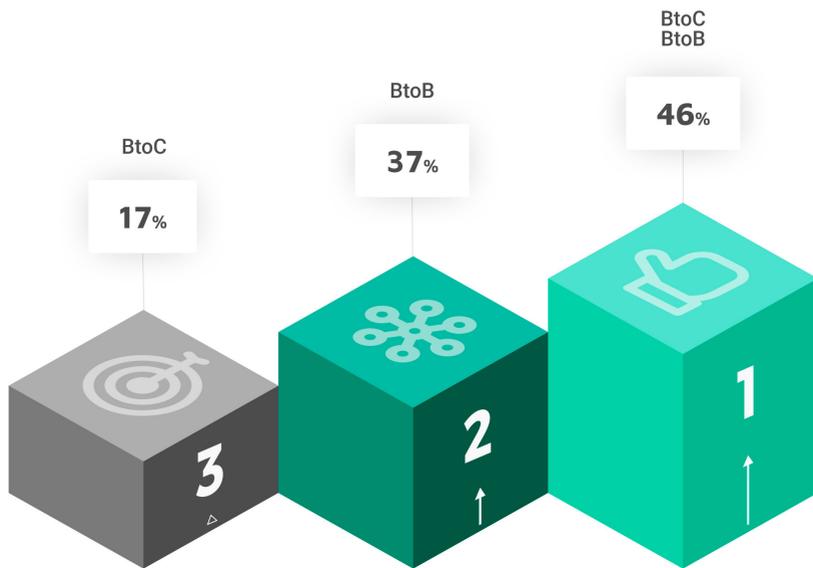
1



Tailles d'entreprise



Secteurs d'activité



BtoB / BtoC

# CYBERATTAQUES ET SÉCURITÉ

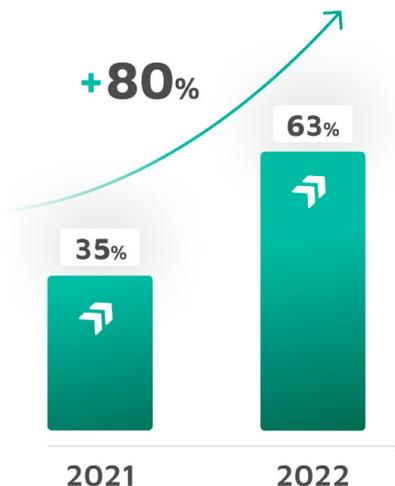
# 2

Depuis la crise sanitaire, **75% des entreprises ont évalué le niveau de sécurité de leur site web** tels que le protocole *https*, les formulaires de recueils de données, etc... Au-delà de cet audit, la multiplication des cyberattaques pendant la période de Covid et la reprise de l'activité

économique des entreprises ont généré une réactivité de la part des entreprises. Cette année, les DPO et juristes sont **deux fois plus nombreux** qu'en 2020 à avoir mené des actions concrètes avec la mise en place de mesures de sécurité conformes à l'article 32 du RGPD.



Pour plus de 6/10 entreprises, l'urgence a été de mettre en place des mesures de sécurité concrètes conformes à l'article 32 du RGPD



La multiplication des risques liés aux cyberattaques et à la sécurité

des données personnelles a permis à :



**63%**

Des sondés de mettre en place des mesures de sécurité conformes à l'article 32 du RGPD.



**50%**

Des sondés d'accélérer la cartographie de la plupart des traitements.

**75%**

Des entreprises ont évalué le niveau de sécurité de leur site web (protocole *https*, formulaires de recueils de données, etc...)

**< 50%**

Des interrogés ont appliqué de nouvelles mesures afin de renforcer leur sécurité.

# ACCÉLÉRATION DE LA DIGITALISATION

# 3

Cette année, **2 fois plus d'entreprises ont sauté le pas de la digitalisation de leur registre des traitements de données personnelles** par rapport à 2019 où elles n'étaient que 15%. Les

secteurs immobilier et tourisme restent à la traîne avec seulement 13% de structures de ce secteur ayant débuté la digitalisation de leur registre des traitements de données personnelles.



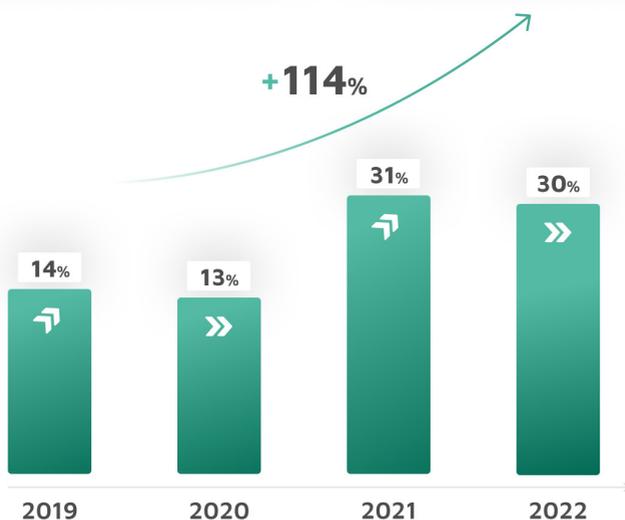
**30%**

Des organisations sondées ont digitalisé leur conformité avec exhaustivité et pérennité.

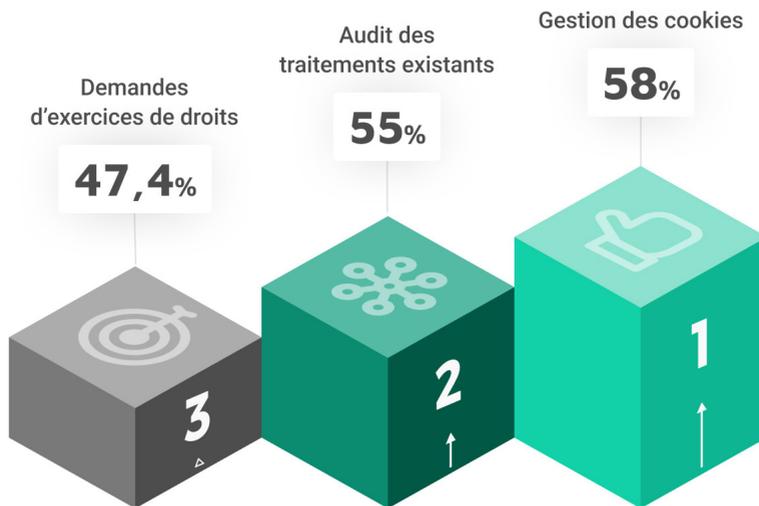


**< 30%**

Des organisations sondées réalisent encore leurs registres de traitement à l'aide d'Excel.



En 2021, les sujets de conformité prioritaires ont été **la gestion des cookies**, puis **l'audit des traitements existants**, en enfin, **les demandes d'exercices de droits** en dernière place.



Tous les répondants du secteur **Banque / Assurance** ont, à minima, débuté la digitalisation de leur registre des traitements.

Les 2 secteurs les plus avancés sont le **Droit** avec **40%** d'entre eux ayant digitalisé leur conformité RGPD et **l'Industrie** à **44%**.

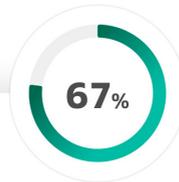
Le secteur **Immobilier / Tourisme** reste en retard avec seulement **13%** de structures de ce secteur ayant digitalisé leur registre des traitements.

# COOKIES : RÉACTION DES ENTREPRISES



Sujet en tête du podium parmi les projets de conformité prioritaires en 2021, près de **67% des entreprises ont intégré une CMP à leur site web cette année.**

Une véritable prise de conscience sachant que seul **1 site internet sur 3 était en conformité RGPD en 2019 et 2020, puis 53% en 2021.**



Près de **67% des entreprises** ont intégré une CMP à leur site web.

Cela se confirme puisque la gestion des cookies a été un sujet prioritaire cette année pour **58% des répondants**.  
Devant, l'audit des traitements existants et les demandes d'exercice de droits.

Depuis les nouvelles directives de la CNIL, **les entreprises se sentent aidées** et jugent **plus facile le recueil du consentement des internautes**. Reste à vérifier si toutes les CMP ont bien été configurées selon les recommandations de la CNIL.

Sites en conformité RGPD en 2019 et 2020

30%

Sites en conformité RGPD en 2021

53%

Sites en conformité RGPD en 2022

67%



Depuis les nouvelles directives de la CNIL, **les entreprises se sentent aidées** et jugent plus facile le recueil du consentement des internautes.

# GOOGLE ANALYTICS ET CONFORMITÉ



Les entreprises qui utilisent Google Analytics sont près de **40%** à **souhaiter migrer vers d'autres solutions d'analyses** conformes aux recommandations de la CNIL. Pour autant, **25%** **espèrent poursuivre l'utilisation de Google Analytics** grâce à un nouveau

paramétrage qui respecterait le RGPD.

Selon Vivien Descamps, Responsable Communication chez Maas BT, « *Sortir du giron Google c'est aussi l'opportunité de passer par des solutions françaises.* »

A circular progress indicator with a teal segment representing 40% of the circle.

**40%**

Les entreprises qui utilisent Google Analytics sont près de **40%** à souhaiter migrer vers d'autres solutions d'analyses conformes aux recommandations de la CNIL.

A circular progress indicator with a teal segment representing 25% of the circle.

**25%**

Pour autant, près de **25%** s'acharnent à l'utilisation de Google Analytics en travaillant sur le paramétrage de GA tout en respectant le RGPD.

# CONTRÔLE DE LA CNIL



L'accélération de la digitalisation de la protection des données personnelles pourrait s'expliquer par la  **Crainte d'être contrôlé par la CNIL comme pour près de 53% des entreprises.** Afin d'anticiper un éventuel contrôle, les entreprises se préparent et

les Directions Générales mettent en place des actions pérennes. Pour autant, **20% des répondants** estiment que la Direction Générale valide plus facilement des actions et des budgets après qu'une sanction de la CNIL ait été émise.



Craignent les sanctions de la CNIL et la Direction Générale souhaite anticiper un éventuel contrôle avec la mise en place d'actions pérennes

20%

Estiment que la DG est plus à l'écoute pour valider des actions et débloquer des budgets après une sanction de la CNIL

53%

# CHANTIER DES NOUVELLES CCT



**48% des entreprises n'ont pas débuté le travail de mise en place des nouvelles CCT** suite à l'arrêt de Schrems 2 en raison d'un manque de connaissance

mais aussi un manque de temps. Pour les **38% qui ont débuté, le chantier n'a pas été finalisé** puisque c'est un travail qui s'opère sur la durée.



**48%**

Des entreprises n'ont pas débuté le travail de mise en place des nouvelles CCT suite à l'arrêt de Schrems 2.



**38%**

Des entreprises ont débuté le travail mais n'est pas finalisé puisque c'est un travail de longue haleine.



Les entreprises qui n'ont pas débuté le travail de mise en place des nouvelles CCT énoncent 2 raisons principales : **le manque de connaissance** (besoin d'accompagnement pédagogique, beaucoup de documents disponibles à partir de la CNIL mais manque de hiérarchisation / tri), et **le manque de temps**.

- 
- **42%** des entreprises estiment la MAJ des contrats ou la formalisation des avenants avec les clients et prestataires **non prioritaire ou facilitée par les nouvelles CCT.**
  - **58%** des entreprises estiment la MAJ des contrats ou la formalisation des avenants **très consommatrice de temps pour le DPO.**

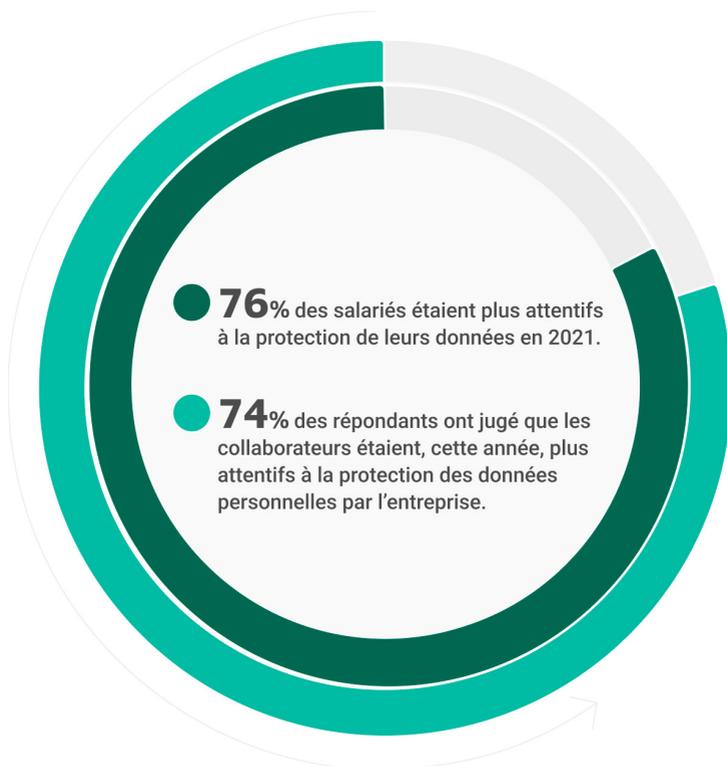


# FORMATION DES COLLABORATEURS



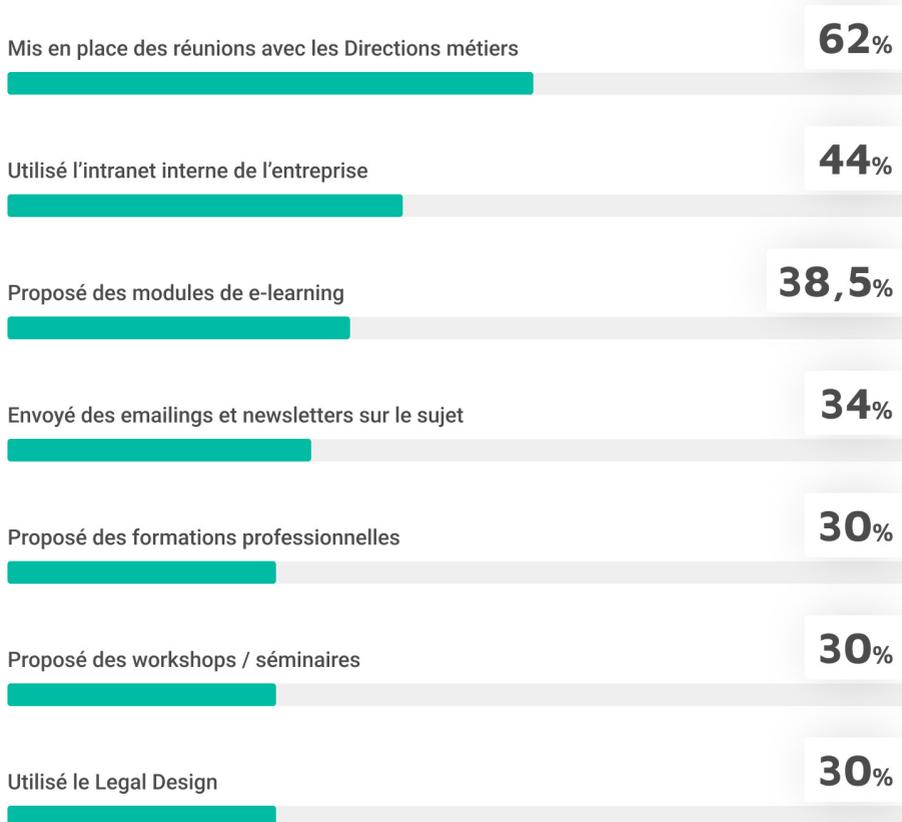
Alors que l'on comptait une forte augmentation du nombre d'entreprises formant leurs salariés l'an dernier (**elles étaient 2 fois plus nombreuses**), les conséquences se répercutent aujourd'hui sur un chiffre

encourageant puisque **74% des répondants ont jugé que les collaborateurs étaient, cette année, plus attentifs à la protection des données personnelles** par l'entreprise. En 2021, ils étaient **76%**.



Afin de former les collaborateurs au RGPD, les entreprises ont majoritairement **mis en place des réunions avec les directions métiers pour 62%**. Peu utilisé l'an dernier, **le e-learning a profité d'un véritable boom cette année**

**avec plus de 38% de répondants ayant confié déployer cet outil au sein de leur structure.** Les formations professionnelles, les workshops, les séminaires et le Legal Design restent en bas de classement.



# PROJET DE CONFORMITÉ RGPD



La mise en œuvre du RGPD est devenue une véritable **démarche transverse, permanente** pour **plus de 43%**. Pour seules **26%** d'entre elles, cela fait l'objet de discussions.



**<43%**

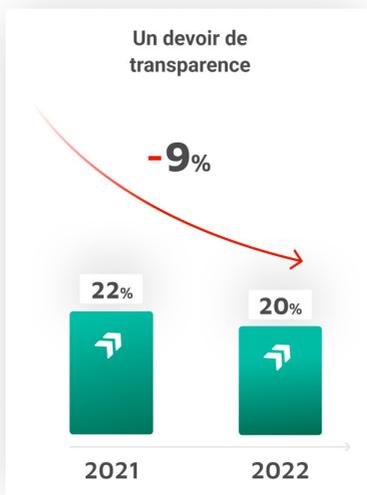
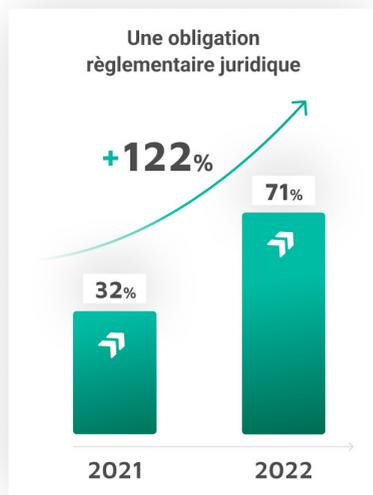
Des sondés estiment que la mise en œuvre du RGPD est devenue une véritable démarche transverse, permanente.



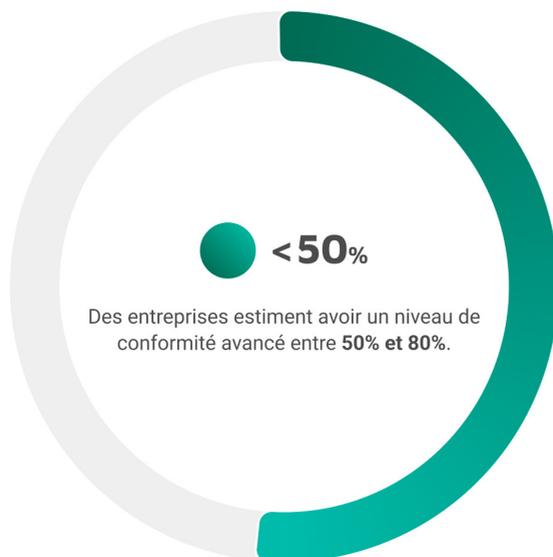
**26%**

Des sondés estiment, quant à eux, que la mise en œuvre du RGPD fait toujours l'objet de discussions.

Au sein des entreprises, le RGPD est vécu comme :



Toujours selon Vivien Descamps, Responsable Communication chez Maas BT, *logique puisque beaucoup de professionnels jonglent entre leur poste initial et celui de DPO.* « Un frein



**56%** des répondants affirment que le principal frein au déploiement du projet de conformité RGPD est **le manque de temps**.



Data Legal Drive  
8 rue de l'Hôtel de Ville, 92200 Neuilly-sur-Seine

[datalegaldrive.com](https://datalegaldrive.com)

